



WMO OMM

World Meteorological Organization
 Organisation météorologique mondiale
 Organización Meteorológica Mundial
 Всемирная метеорологическая организация
 المنظمة العالمية للأرصاد الجوية
 世界气象组织

Secrétariat
 7 bis, avenue de la Paix – Case postale 2300
 CH 1211 Genève 2 – Suisse
 Tél.: +41 (0) 22 730 81 11
 Fax: +41 (0) 22 730 81 81
 wmo@wmo.int – public.wmo.int

Notre réf.: 05475/2019/SGO

8 mars 2019

Annexe: 1 (disponible en anglais seulement)

Objet: Géo-ingénierie marine

- Suite à donner:
- 1) Communiquer vos observations sur le rapport intitulé «High level review of a wide range of proposed marine geoengineering techniques» (Analyse de haut niveau d'une large gamme de techniques de géo-ingénierie marine à l'étude), élaboré par le Groupe de travail 41, sur la géo-ingénierie marine, relevant du Groupe mixte d'experts chargé d'étudier les aspects scientifiques de la protection de l'environnement marin (GESAMP)
 - 2) Formuler des recommandations relatives aux futurs travaux du Groupe de travail 41 du GESAMP

Madame, Monsieur,

À sa soixante-sixième session (2014), le Conseil exécutif de l'OMM a prié la Commission des sciences de l'atmosphère (CSA) de tenir le Conseil exécutif et le Congrès météorologique mondial informés de tout nouveau développement intéressant l'OMM dans le domaine de l'ingénierie climatique, afin que des décisions puissent être prises concernant le niveau approprié et la nature de la participation de l'OMM à l'ingénierie du climat.

À sa dix-septième session (2015), le Congrès a noté que les Membres avaient fait part de leur intérêt vis-à-vis d'une évaluation scientifiquement fondée de l'ingénierie climatique, d'un recensement des lacunes en matière de connaissances scientifiques et de la promotion des recherches destinées à les combler. Il a donc demandé à la CSA de coordonner étroitement sa contribution à une telle évaluation avec l'Organisation maritime internationale (OMI), la Commission océanographique intergouvernementale (COI) de l'UNESCO, le Groupe d'experts intergouvernemental sur l'évolution du climat (GIEC), le Programme mondial de recherche sur le climat et d'autres organismes internationaux, universitaires et scientifiques concernés.

Il ressort des récents événements qui se sont produits dans le domaine de la lutte contre le changement climatique, y compris la conclusion de l'Accord de Paris (2015) et la publication du Rapport spécial du GIEC sur les conséquences d'un réchauffement planétaire de 1,5 °C, que la nécessité de parvenir à des émissions négatives est implicitement acceptée. Il est notamment indiqué dans le Résumé à l'intention des décideurs correspondant à ce rapport spécial que:

«Tous les profils d'évolution qui limitent le réchauffement planétaire à 1,5 °C sans dépassement ou avec un dépassement minime prévoient l'élimination d'environ 100 à 1 000 GtCO₂ de dioxyde de carbone au cours du XXI^e siècle. L'élimination du CO₂ serait utilisée pour compenser les émissions résiduelles et, dans la plupart des cas,

Aux: Représentants permanents (ou directeurs des Services météorologiques et hydrométéorologiques) des Membres de l'OMM

cc: Conseillers en hydrologie auprès des représentants permanents

pour atteindre des émissions négatives nettes afin de revenir à un réchauffement de 1,5 °C à la suite d'un pic (degré de confiance élevé). L'élimination de plusieurs centaines de GtCO₂ est entravée par de nombreux obstacles en termes de faisabilité et de durabilité (degré de confiance élevé). La réduction nette des émissions à court terme et la mise en œuvre de mesures visant à diminuer la consommation d'énergie et l'utilisation des terres peuvent limiter l'élimination du CO₂ à quelques centaines de GtCO₂ sans avoir recours à la bioénergie avec captage et stockage du dioxyde de carbone (degré de confiance élevé).»

Ref.: 07/17/2019-10 LCP

Il a été reconnu que l'océan joue un rôle important dans le système climatique. Il couvre les trois quarts de la surface de la Terre et offre donc des possibilités d'altération de l'albédo, par exemple au moyen de mousses. Il se caractérise également par des cycles biogéochimiques divers, tels que ceux du carbone et des oligoéléments. Par ailleurs, la circulation océanique s'effectue sur des échelles temporelles bien plus longues que celle de l'atmosphère, ce qui signifie que du carbone anthropique supplémentaire pourrait être stocké dans les profondeurs océaniques ou dans les fonds marins. Or, étant donné que, dans des zones étendues, le manque de fer et de phosphore limite la productivité océanique, il pourrait être possible de stimuler cette productivité grâce à un apport intentionnel en nutriments pour renforcer la pompe biologique des océans.

Le GESAMP prend acte du potentiel océanique décrit ci-dessus et de la nécessité d'évaluer scientifiquement les techniques de géo-ingénierie. Avec le soutien de plusieurs partenaires (OMI, COI et OMM), il a établi le Groupe de travail 41 pour évaluer les techniques de géo-ingénierie marine. Le Groupe de travail a terminé ses travaux et son rapport peut être consulté dans son intégralité à l'adresse suivante:

<http://www.gesamp.org/site/assets/files/1723/rs98e.pdf>

Afin de réfléchir à l'avenir du Groupe de travail 41 et aux perspectives qu'il présente dans son rapport, les Membres de l'OMM, organisation partenaire du Groupe de travail 41, sont invités à faire part de leurs observations sur le rapport ainsi que de leurs recommandations sur les futurs travaux du Groupe de travail 41.

Je vous saurais gré de faire parvenir vos propositions au Secrétariat de l'OMM (par courriel à sbelfiore@wmo.int) dans les plus brefs délais, au plus tard le **20 mars 2019**.

Veillez agréer, Madame, Monsieur, l'expression de ma considération distinguée.



(P. Taalas)
Secrétaire général